

## **Programme de bourses Mobilité Internationale en Master – MIRES Appel à candidatures 2021-2022**

Université de Paris souhaite favoriser la mobilité internationale de ses étudiant.e.s afin de leur permettre de renforcer leurs connaissances scientifiques et compétences professionnelles ainsi que de vivre une expérience interculturelle particulièrement enrichissante et formatrice. Grâce aux fonds IdEx, Université de Paris délivrera, principalement sur des critères de qualité des parcours académiques, 80 bourses de mobilité à l'international à travers le programme MIRES. L'un des objectifs du programme est également d'accroître les relations partenariales entre Université de Paris et les meilleures institutions universitaires dans le monde.

Les 80 bourses sont réparties entre les facultés et l'IPGP comme suit :

Faculté de santé : 25

Faculté des sciences : 25

Faculté Sociétés et Humanités : 25

IPGP : 5

Le programme MIRES soutient les étudiant.e.s en master réalisant une mobilité en Europe ou à l'international dans le cadre d'un stage de recherche durant le second semestre 2021-2022.

Les informations sur les démarches à mettre en place pour réaliser un stage à l'international se trouvent sur le site Internet d'Université de Paris : <https://u-paris.fr/stage-a-letranger/>.

### **Lieux de stage**

Les mobilités doivent se dérouler en institutions de recherche ou laboratoires publics ou privés dans le cadre d'un stage de recherche. Ces institutions et laboratoires doivent être reconnus pour la qualité de leur équipe d'accueil et l'excellence de leur spécialité.

### **Montant de la bourse**

- Mobilité de stage : 1000 € par mois (6 mois maximum).

Université de Paris ne finance pas le voyage.

Les bourses MIRES ne sont pas cumulables avec les aides à la mobilité gérées par Université de Paris.

**Critères de sélection**

- Les étudiant.e.s inscrit.e.s en master Recherche 1 et 2 devront avoir un très bon niveau académique.
- La qualité de l'institution partenaire sera prise en compte. À niveau équivalent de candidatures, celles en direction de partenariats stratégiques et/ou de doubles diplômes en partenariat international seront privilégiées.

**Eligibilité**

- Tout.e étudiant.e inscrit.e à Université de Paris en master Recherche réalisant une mobilité de stage en Europe ou à l'international dans le cadre de sa formation.
- Tous les masters Recherche de Université de Paris sont éligibles à cette bourse.

**Procédure de candidature**

- L'étudiant.e complètera le [formulaire de candidature MIRES en ligne](#) sur la plateforme MoveOn.
- Si la convention de stage n'est pas signée au moment de la candidature, une attestation d'engagement pourra être jointe à la candidature. Elle indiquera le lieu de stage, la date de début, la date de fin de stage, le montant de la gratification éventuelle par Université de Paris et/ou l'établissement d'accueil.
- Mobilité de stage : 1 choix de stage sera formulé dans la candidature.
- Le Pôle Stratégie et Relations internationales (SRI) vérifiera l'éligibilité des candidatures reçues.
- Les facultés et l'IPGP étudieront et sélectionneront les candidatures en commission.
- Une notification d'acceptation ou de rejet de la candidature sera envoyée par email aux candidat.e.s.

### Dates clés de l'appel à candidature 'Bourse MIRES 2021-2022'

- ✚ Ouverture de l'appel à candidature : **15 octobre 2021**
- ✚ Date limite de dépôt des candidatures sur la plateforme en ligne dédiée : **10 décembre 2021 minuit**
- ✚ Période d'examen des candidatures à Université de Paris : **du 3 janvier au 31 janvier 2022**
- ✚ Transmission des résultats par email aux candidat.e.s : **3 février 2022**